M1 Dt Public (optique dt de l'urbanisme)

Par **PinkNonoNHS**, le **07/11/2009** à **17:13**

Bonjour..
Etant actuellement en L3 à Nancy, j'ai un problème pour l'année prochaine. Depuis mes débuts en L1 (et même avant) j'avais dans la tete l'idée de me spécialiser dans le Droit de l'Urbanisme, Construction, Aménagement,..

Mais horreur depuis cette année avec le changement de plaquette, la faculté de Nancy ne propose plus la matière Dt de l'Urbanisme en TD en M1, c'est juste une option....

Bref en gros faut-il que je change de fac l'année prochaine?? Il y a des facultés qui continuent à proposer Dt de l'urbanisme en fonda. comme à Paris XII, Lyon III, Nantes,...

Help! moi qui pensais faire mon M1 à Nancy, je vais peut-être devoir partir plus tôt que prévu !?

Par **doui**, le **07/11/2009** à **20:34**

Salut,

honnêtement si tu te sens bien à Nancy, je suis pas certain que ca vaille le coup de bouger juste pour une histoire de matière avec/sans TD.
Après si t'as envie de bouger pour d'autres raisons faut voir, ça doit pas être très compliqué de trouver des facs qui proposent urba en td mais tant qu'à faire vise des fac qui ont un M2 qui t'intéresses.

sinon pense aux stages ! perso en L3 j'ai pu passé 1 semaine au service urbanisme de ma ville (20 000 hab) c'était assez intéressant et je pense pas que y ait des foules de gens qui demandent ce genre de stage ;) , et là je vais faire mon stage de M1 dans la chambre urbanisme/environnement d'un tribunal administratif ...
Tout ça sans avoir urbanisme en TD !
Par contre si tu fais le M1 droit pubic général à Lyon 3 tu auras effectivement urba en TD ;) cependant à ma connaissance il n'y a pas de M2 droit de la construction ...
edit: bon je raconte de la merde en fait y a un M1 et M2 droit de l'immobilier:
http://idiab.facdedroit-lyon.com/formations.html

Par **PinkNonoNHS**, le **23/02/2010** à **20:54**

Merci pour ta réponse Doui!

Donc je peux tout de même faire mon M1 à Nancy puis postuler ensuite dans 1an pour un M2 en Dt de l'Urbanisme dans différentes fac?
J'ai peur de ne pas être pris dans 1an vu que j'aurais fais Dt de l'urbanisme uniquement en "option"..

:wink:

Je vais me renseigner auprés du prof d'urba de Nancy et je vous tiens au courant Image not found or type unknow

Par **doui**, le **24/02/2010** à **18:56**

A mon sens en tout cas ce n'est pas [b:3dbejvsr]le seul fait de ne pas en avoir fait en TD[/b:3dbejvsr] qui te bloquera. Après est ce que c'est le petit + qui peut faire la différence pour un dossier limite, et surtout est ce que ca vaut le coup de déménager uniquement pour cet éventuel petit +, je n'en sais rien.

Toutefois si tu décides de bouger, je reviens sur mon message précédent pour te conseiller de prendre sérieusement en considération le M1 droit public des affaires à Lyon III, même si on n'a pas de "TD d'urbanisme" : en ce moment on bouffe 8h/semaine de droit de l'urbanisme !!
D'ailleurs je me demande si on est pas le M1 avec le + d'heures de droit de l'urbanisme de France :))

Image not found or type unknown

Avec des cours du Pr. Philippe Billet et de 2 avocats lyonnais spécialisés en droit de l'urbanisme.
En fait on n'a pas de TD parce qu'on est que 23 dans la promo, on a déjà la quasi totalité de nos cours en petits effectifs ! à mon avis ca t'ouvre facilement les portes d'un M2 urbanisme ;)

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés